



Paris, le 11 juin 2007



Le Groupe Banque Populaire lance le paiement sans contact

Le Groupe Banque Populaire lance le paiement sans contact. Véritable alternative à l'usage des espèces, le paiement sans contact est prioritairement destiné aux paiements inférieurs à 20€. Il s'effectue à l'aide d'une carte Visa nommée « Flash » qui pourra aussi être utilisée pour régler les autres achats, comme avec toute carte bancaire et saisie de code.

Le fonctionnement du paiement sans contact est à la fois simple, pratique et rapide : l'utilisateur appose sa carte Visa « Flash » au lecteur qui affiche le montant de son achat sur le terminal et lui délivre ensuite un ticket relatif à son paiement.

Un pilote débutera à la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté au cours du quatrième trimestre 2007 et la solution sera ensuite déployée par les autres Banques Populaires régionales.

Le pilote s'effectuera auprès de 200 commerçants de Besançon et de 3000 clients de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté.

Les résultats de l'enquête qualitative menée par CSA pour le Groupe Banque Populaire et Visa en juin 2006 ont montré que 98% des personnes interrogées sont intéressées et susceptibles d'utiliser ce nouveau paiement. Du côté des commerçants, c'est avant tout l'innovation « sans contact » qui les intéresse.

Fin 2007, le Groupe Banque Populaire pourra évaluer ce nouveau type de paiement en recueillant la perception des utilisateurs et des commerçants.

Contact presse :

Virginie de LA SERRAZ - Tel. : 01 40 39 65 21
virginie.delaserraz@bfbp.banquepopulaire.fr